Zeitschrift: Studia philosophica : Schweizerische Zeitschrift für Philosophie = Revue suisse de philosophie = Rivista svizzera della filosofia = Swiss journal of philosophy

Herausgeber: Schweizerische Philosophische Gesellschaft

Band: 14 (1954)

Vorwort: Allocution

Autor: Droz, Georges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Allocution

de *M. Georges Droz,*

secrétaire du département fédéral de l'intérieur

Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez, il n'existe pas chez nous de département (c'est le nom que porte en Suisse un ministère) *fédéral* de l'éducation nationale. Cela est dû au fait que, mise à part l'Ecole polytechnique de Zurich, l'instruction est restée du ressort des Cantons qui se sont unis pour former notre Confédération. Mais dans la mesure où le Conseil fédéral doit s'occuper d'autres problèmes culturels, il les fait traiter, pour la plupart, par son département de l'intérieur. M. le conseiller fédéral Etter, qui dirige celui-ci, a été prié par votre comité d'organisation de présider le comité de patronage de votre réunion d'étude. Il a très volontiers accepté cet honneur et aurait eu le plus grand plaisir à assister à la présente séance inaugurale. Il en est malheureusement empêché, nos conseils législatifs siégeant en ce moment. Il m'a chargé d'excuser ici son absence et de vous souhaiter la bienvenue à sa place.

Mesdames et Messieurs! Vous vous êtes assemblés pour célébrer le souvenir et les mérites d'un penseur dont s'enorgueillit l'Europe entière autant que son propre pays. Je ne tenterai pas de disserter sur Friedrich Wilhelm Joseph von Schelling devant vous, qui êtes plus qualifiés que moi pour le faire. Mais je ressens un vif contentement de ce qu'au sein d'une époque déchirée par d'âpres dissensions et par des idéologies contraires, au coeur d'un monde en outre obsédé de progrès technique, il se trouve des esprits d'élite pour diriger leurs préoccupations vers l'idée pure, vers les systèmes métaphysiques et moraux qui sont parmi les sommets de la pensée humaine, vers les lois profondes, situées au-delà de la connaissance positive, qui gouvernent l'être et l'univers. Votre présence et vos délibérations à Bad Ragaz, Mesdames et Messieurs, honorent la Suisse. Je remercie la Société de philosophie et les Archives de philosophie génétique, comme aussi le comité local, d'avoir

songé à une telle réunion et de l'avoir organisée. Je salue les philosophes qui y prennent part, en particulier les personnalités étrangères qui l'ont jugée assez importante pour la rehausser de leur participation. Je forme le voeu qu'elles se sentent parfaitement chez elles sur notre sol. Puissent-elles, en quittant ce lieu, emporter la conviction d'avoir entendu des exposés et poursuivi des discussions riches en aperçus nouveaux. Puissent-elles de plus éprouver dans notre pays le sentiment d'être entourées de la considération et de l'amitié d'un peuple qui est heureux d'abriter leurs travaux.